

La revue  
de  
l'atelier

#10  
MAI 2017

# LES JOBS DE LA DÉBROUILLE



# QU'EST-CE QUE L'ATELIER ?

Afin de remplir au mieux sa mission de veille, d'accueil et d'orientation, le Samusocial de Paris a ouvert un espace d'échanges et de réflexion : l'atelier du Samusocial de Paris. Au rythme de rencontres thématiques trimestrielles, l'atelier propose aux différents acteurs de la lutte contre la grande exclusion de réfléchir sur les pratiques et représentations, savoirs et savoir-faire. La revue de l'atelier offre une trace écrite et un prolongement de ces rencontres.

## SOMMAIRE

### DOSSIER

LE TRAVAIL, MOTEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL	04
COMMENT VIVRE SANS RESSOURCES OFFICIELLES	05
VENIR EN AIDE AUX PERSONNES VICTIMES DE TRAITE	07

### REPORTAGE

LA BIFFE	10
----------	----

### TÉMOIGNAGES

15

## REMERCIEMENTS

Nous remercions Fabien Fel, Erwan Le Mener, Yves Reynaud, Marion Testale pour leur participation à la rencontre de l'Atelier qui s'est tenue le 21 février 2017. Merci également à Bintou, Gwénaél, Jeanne-Brigitte, Mr Zouari, Kim, Henriette, Keita, Philippe pour leurs témoignages, et à l'équipe du Carré des Biffins pour nous avoir accueillis à leurs côtés.

REVUE DE L'ATELIER - JUIN 2017 -  
59, RUE LEDRU ROLLIN - 94 200 IVRY-SUR-SEINE  
WWW.SAMUSOCIAL.PARIS

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : CHRISTINE LAONDE • RÉDACTEUR EN CHEF : STÉPHANE DELAUNAY • RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE : JULIA PEKER • DESSINS : S.DELAUNAY • IMPRESSION : STIPA.

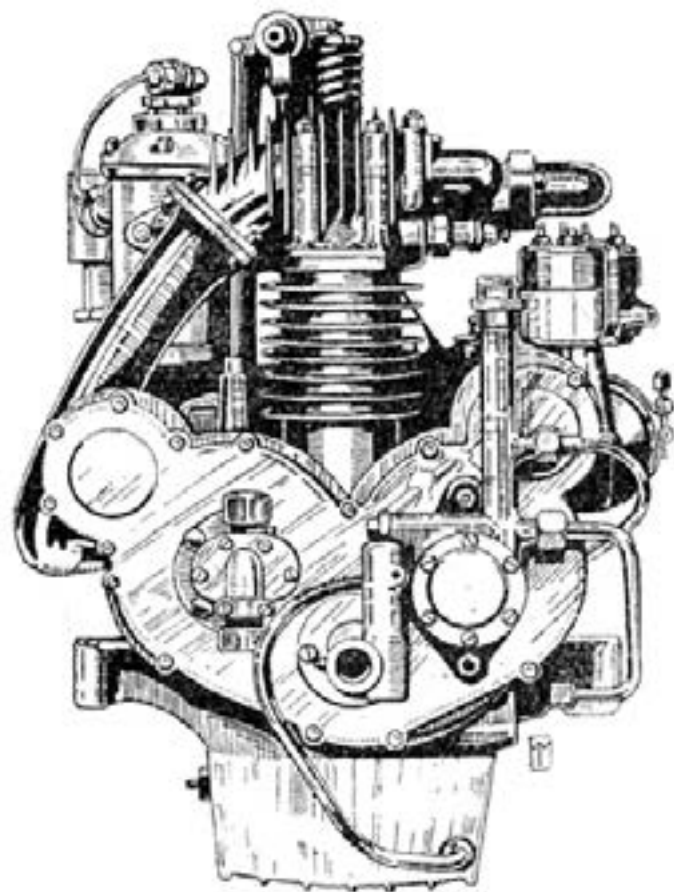
# L'OBSCURITÉ DU TRAVAIL AU NOIR

Pour celles et ceux qui sont exclus du marché de l'emploi institutionnel, subvenir à ses besoins relève d'un art consommé de la débrouille et de l'équilibre dans l'inventivité, la ténacité et la gestion du budget. Travail au noir plus ou moins régulier, cadré, petits boulots occasionnels, biffe, manche, les bricolages alternatifs en marge de la légalité sont bien souvent tenus au secret, ou pour le moins à la discrétion. Les travailleurs sociaux prennent rarement en compte cette ressource pourtant essentielle dans la vie des personnes, et donc leur capacité d'autonomie réelle, qu'ils ne cessent pourtant de mesurer à l'aune de critères formalisés par l'administration et les cadres normatifs de l'évaluation sociale. Quelles sont donc les ressources financières des personnes accueillies sur le dispositif d'urgence et d'insertion ? A quels déboires et risques ces ficelles exposent-elles les personnes ?



# LE TRAVAIL, MOTEUR DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

YVES REYNAUD, DIRECTION DE L'ASSOCIATION ATOLL



*Aller vers les personnes à la rue pour leur proposer du travail, se présenter comme une occasion d'embauche plutôt que comme éducateur spécialisé, la mission de l'association Atoll est très singulière dans le paysage associatif.*

## Que proposez-vous aux personnes que vous allez voir dans la rue ?

**Yves Reynaud :** Du temps de travail, c'est la base de notre action. L'association Atoll est née dans les années 80. Nous sommes issus d'un club de prévention spécialisée, et avons adapté les modalités de travail de la prévention spécialisée aux personnes rencontrées dans la rue. A cette époque il n'y avait pas le RMI, les personnes que nous rencontrions dans la rue n'avaient aucune ressource, c'était donc décisif. Actuellement le RSA ne suffit pas non plus à subvenir à ses besoins, la proposition de travailler a donc besoin d'être maintenue. Dans le modèle économique actuel, et dans le contexte parisien, qui concentre à la fois toutes les

misères et tous les dispositifs possibles, seul le travail social propose du temps de travail aux personnes les plus précaires. D'une manière générale, l'accès aux droits et la consommation de ses droits passe toujours par une médiation sociale.

## Quel type de travail proposez-vous ?

**Yves Reynaud :** Les activités de travail proposées sont diverses : bâtiment, espaces verts, réaménagement de logements. Il y a quelques années, l'association avait un atelier qui offrait toujours quelque chose à faire, notamment à ceux qui ne pouvaient pas travailler dans le bâtiment. Aujourd'hui l'atelier a fermé, mais les jardins partagés proposent une alternative nouvelle aux activités du bâtiment. L'association est adossée à une entreprise bénéficiaire qui lui donne accès à des chantiers.

## Comment rencontrez-vous les personnes que vous suivez ?

**Yves Reynaud :** Par des tournées de rue. Les éducateurs vont à la rencontre des personnes sans présenter de prestations sociales. Ils proposent une rencontre et la construction d'un parcours qui ne soit pas biaisés par la prestation sociale. Nous allons voir notamment ceux qui arborent une petite pancarte précisant qu'ils cherchent du travail, en valorisant ce qu'ils font et peuvent faire. Parler travail rationalise la demande.

## Comment se passe l'accompagnement ?

**Yves Reynaud :** Six éducateurs partagent leur temps entre la rue et les chantiers. Les éducateurs suivent les personnes pour voir ce dont elles sont capables : ils ouvrent la possibilité d'accéder

à du travail. Aux personnes de s'en saisir à leur manière. L'activité salariée est considérée comme un moteur stimulant, et les éducateurs participent pleinement à cette remobilisation en étant présents avec les gens dans l'activité. Atoll a fait le choix d'être d'abord dans l'action, de ne pas avoir de bureau où recevoir les personnes suivies. Les choses se disent sur les chantiers. Nous considérons qu'un chantier est l'équivalent d'une animation dans un accueil de jour. Atoll dispose également d'un CHRS et de quelques logements éclatés, pour que les personnes suivies puissent être logées. Proposer un logement pour permettre de se stabiliser dans une activité de travail, c'est un modèle de prévention.

## Combien de personnes suivez-vous ?

**Yves Reynaud :** 24 personnes travaillent tout au long de cette année sur des chantiers ponctuels. En nombre d'heures, cela équivaut à 2 à 3 équivalents temps plein jour par an. Notre cible,

*ce sont les personnes qui ont jusqu'à 10 ans de rue, nous faisons une sélection importante avant de proposer quelque chose.*

## Avez-vous réalisé des accompagnements qui débouchent sur des sorties du dispositif ?

**Yves Reynaud :** Il y a très peu de sorties positives pour les personnes de la rue, c'est-à-dire très peu de personnes qui deviennent vraiment autonomes. En moyenne c'est une sortie de cet ordre tous les 10 ans. D'une certaine manière, nous permettons plutôt aux personnes de se maintenir hors de la rue. Les questions d'hygiène, d'addiction, de problèmes psychiatriques ne sont généralement pas réglées, mais elles sont prises en charge grâce à l'accompagnement proposé en relais par d'autres collègues.

■ ■ **Atoll a fait le choix d'être dans l'action, de ne pas avoir de bureau.**



# COMMENT VIVRE SANS RESSOURCES OFFICIELLES ?

**ERWAN LE MENER**  
DIRECTEUR ADJOINT ET SOCIOLOGUE À L'OBSERVATOIRE DU SAMUSO-

*Entre fin 2011 et fin 2012, E. Le mener a habité dans un hôtel pour réaliser une observation de longue durée sur les conditions de vie des familles hébergées. Son idée : voir comment les familles se débrouillent à l'hôtel, sachant que leur séjour est temporaire mais qu'elles n'en connaissent pas le terme.*

« En quittant les lieux, j'étais incapable de répondre à cette question apparemment simple : comment les gens arrivent-ils à tenir le coup économiquement ? Ceux qui n'ont officiellement pas grand chose vivent de petits boulots, depuis la garde d'en-

fants dans l'hôtel jusqu'à des choses plus institutionnalisées, comme de l'embauche au noir dans des chantiers du bâtiment, des ménages ponctuels, ou du salariat déguisé avec des chèques emploi service. L'inventaire de ces expédients ne me permettait toutefois pas de décrire le budget d'une famille, et de comprendre de quoi elle vivait. En marge des éléments administratifs, mon enquête visait à établir le budget réaliste d'une famille, pour comprendre comment elle dégage des ressources afin de ne pas crever de faim.

## Travailler le plus possible, dépenser le moins possible

J'ai suivi pendant plusieurs années un couple de Kabyles arrivés en France en 2007. Le mari est arrivé en premier, hébergé par un neveu sans dédommagement financier, puis sa femme l'a rejoint plus tard, une fois certaine de pouvoir bénéficier des soins nécessaires à leur projet d'enfant. Ils avaient épuisé les techniques médicales à leur disposition en Algérie. Les époux décident alors de payer au cousin l'équivalent du loyer, soit 500€.

Entre les soins et le loyer, les 3 000€ d'économies au moment du départ partent en fumée. L'époux trouve donc du travail en faisant des chan-

tiers dans le bâtiment comme main d'œuvre, par le biais des membres de la famille ou du village, et les époux adoptent un comportement de fourmis en dépensant le moins possible. Ils évitent d'allumer l'électricité, de se chauffer en prévision des coups durs qui pourraient arriver. L'expérience leur donne raison. Si les chantiers apportent de l'argent, il arrive que l'époux ne soit pas payé. Ces arnaques sont d'ailleurs comptabilisées dans ses carnets de compte.

## Les stratégies de travail pour être régularisé

La femme, qui avait obtenu un titre de séjour pour soins, pouvait travailler une année. Ménages, embauche dans une entreprise d'aide à la per-

sonne, en CDD puis en CDI, son revenu est moindre que celui de son mari, même en soustrayant les arnaques auxquelles celui-ci doit faire face. Mais parce que ses fiches de paye compteront davantage auprès de la Préfecture, c'est son travail qui est privilégié. Le mari se charge de garder l'enfant et des tâches quotidiennes, de prendre le temps de comparer les prix des grands magasins pour acheter au moins cher.

Puis, suite au non renouvellement du titre de séjour de la femme, le couple se retrouve sans papiers. La femme envoie alors une lettre expliquant sa situation à tous les clients de l'entreprise dans laquelle elle travaillait. Chacun rompt son contrat avec la société, et emploie directement l'épouse via des chèques emploi service qui pourront servir de preuves d'embauche et de revenus. Il faudra plus de 5 ans avant que celle-ci n'obtienne son titre de séjour, à la suite duquel son mari obtiendra le regroupement familial. A la délivrance du sésame, l'homme se paye une formation d'agent de sécurité, et signe rapidement un CDI. La femme, de son côté, réussit une formation d'auxiliaire de vie, et redevient salariée de son ancienne société.



De leur arrivée en France à la sortie de l'hôtel, il leur aura fallu compter 8 ans. 8 ans d'une vie de labeur et d'économies, à l'issue de laquelle le couple est parvenu à économiser 45 000€, grapillés les uns après les autres. Des économies pour une vie vécue au futur, pour leur enfant, une vie économique passée hors jeu pour les travailleurs sociaux qui ont suivi la famille. L'autonomie et l'endurance dont ils ont fait preuve ne sont jamais entrées en compte dans leurs évaluations.

**■ De leur arrivée en France à la sortie de l'hôtel, il leur aura fallu 8 ans.**

# VENIR EN AIDE AUX PERSONNES VICTIMES DE TRAITE

MANON TESTEMALE  
JURISTE AU COMITÉ CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE



LES PERSONNES QUI N'ONT PAS ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL INSTITUTIONNEL COURENT PLUS DE RISQUE D'ÊTRE VICTIMES D'ABUS AU REGARD DU DROIT DU TRAVAIL. IL ARRIVE ÉGALEMENT QU'ELLES PUISSENT ÊTRE VICTIMES D'UNE VÉRITABLE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS, UN PHÉNOMÈNE RECONNU PAR LE DROIT INTERNATIONAL DEPUIS 2000. CRÉÉ EN 1994 EN RÉPONSE À DES CAS D'ESCLAVAGE DOMESTIQUE, LE COMITÉ CONTRE L'ESCLAVAGE MODERNE ACCOMPAGNE CELLES ET CEUX QUI SONT VICTIMES DE TRAITE.

## LE CCEM EN 2016

**167** PERSONNES ACCOMPAGNÉES

**351** SIGNALEMENTS

**224** PROCÈS DEPUIS SA CRÉATION

## DÉFINITION

On parle de traite quand une personne a commis une action (déplacer, recruter, héberger quelqu'un), pour laquelle elle a mis en place des moyens (menaces, fausses promesses, emprise, violence), dans le but d'exploiter une personne.

## LES CRITÈRES FONDAMENTAUX DE LA TRAITE

Pour déterminer les cas d'exploitation, il faut prendre en considération plusieurs critères fondamentaux :

- la charge de travail, soit le nombre d'heures comparé à la rémunération :

Les personnes prises en charge par le CCEM travaillent souvent plus de 15h par jour pour une rémunération inexistante ou minimale. Il arrive qu'elles soient payées le SMIG, mais tout en étant à la disposition de leur employeur 24h/24, soit pour 20 centimes de l'heure,

- la vulnérabilité à l'égard de l'employeur :

La plupart des victimes de traite sont des personnes sans papiers, parfois des



|| Déposer plainte ouvre le droit à une régularisation le temps de la procédure pénale.

Français atteints d'une déficience mentale, ou des grands exclus, à la rue depuis très longtemps. Les victimes sont placées dans une situation de dépendance vis-à-vis de leur employeur : elles sont le plus souvent hébergées par lui, entièrement dépendante de lui pour leurs besoins élémentaires de nourriture et hygiène.

- les conditions de vie de la victime :

Ceux qui travaillent au domicile de l'employeur, pour faire de la garde d'enfants ou du ménage, subissent souvent une discrimination au sein du foyer. Ils ne pas mangent la même chose, pas au même moment, n'ont pas accès à la salle de bain, sont surveillés par l'employeur qui leur accorde le droit de sortir uniquement pour aller chercher les enfants, faire les

courses, et surveille également les communications de la victime avec sa famille. Généralement, ces discriminations sont accompagnées de violences psychologiques (brimades, insultes), parfois majeures et physiques. L'employeur fait croire à sa victime qu'elle n'a aucun moyen de sortir de sa situation, garde ses papiers, la menace d'être envoyée en prison si elle dénonce la situation, et instaure un sentiment d'insécurité qui dissuade la personne de contester ses conditions de travail.

## LES POPULATIONS À RISQUE

Les populations à risque sont le plus souvent des gens qu'on va chercher dans des pays étrangers pour les faire venir travailler, en leur promettant une embauche, une rémunération, des papiers ou même suivre une éducation ou une formation pour les mineurs et les plus jeunes. Il arrive aussi que ce soit des personnes sur le territoire depuis plusieurs années, qui connaissent bien le système mais se trouvent dans une situation d'isolement et de précarité importante, prêtes à accepter tout et n'importe quoi, sans soutien de leur communauté, démunies pour mettre en question leurs conditions de travail, souvent parce qu'elles sont illettrées ou non francophones.

Les personnes françaises tout particulièrement vulnérables sont celles qui ont un parcours ASE depuis le plus jeune âge, ou souffrent de déficiences mentales.

## EXPLOITATION OU ABUS ?

Quand la personne a une certaine liberté d'aller et de venir et ne peut pas remettre en cause ses conditions de travail, on ne

parle pas d'exploitation au sens pénal du terme. La personne peut saisir les prud'hommes, par exemple si l'inspection du travail visite le chantier et que la personne est considérée comme salariée. De très nombreuses personnes ne savent pas qu'elles sont sous-payées et qu'elles ont des droits.

## LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION

Même si les personnes n'ont pas accès au marché du travail, on peut leur rappeler les bases de notre droit, pour éviter les dérives et prévenir l'exploitation. Les syndicats peuvent également apporter une aide décisive, comme ça a été le cas pour les coiffeuses de Château Rouge qui ont pu bénéficier du soutien de la CGT et obtenir un titre de séjour.

Pour ceux qui sont victimes d'exploitation, le CCEM leur vient en aide au niveau juridique et social. Déposer plainte ouvre droit à une régularisation le temps de la procédure pénale, qui dure souvent jusqu'à 5 ans et ne débouche pas toujours sur une condamnation. Le CCEM est doté d'une équipe sociale et juridique, il intervient sur toute la France, et permet d'éloigner physiquement les victimes de leur employeur en les orientant sur des CHR.



# BIFFE

## LE CARRÉ DES BIFFINS

Fabien Fel, chargé d'insertion professionnelle au Carré des Biffins.

Vente à la sauvette d'objets récupérés, la biffe est une activité interdite qui peine à exister. Depuis 2009, l'association Aurore encadre un marché autorisé de 100 places Porte de Montmartre, le Carré des Biffins, dans un vide juridique assumé, hors du cadre du travail institutionnel et reconnu, mais avec le soutien de la Mairie du 18<sup>ème</sup>.

### Une lutte historique contre la répression

Les biffins récupèrent des

objets trouvés ou donnés, pour les revaloriser et les revendre dans la rue. Dans le sillage de ceux qu'on appelait autrefois les chiffonniers, qui récupéraient et rempaillaient des chaises, rafistolaient des vêtements, les biffins vivent de la revalorisation de rebus et de débrouille.

De nos jours, la biffe est interdite, pourchassée par les autorités, surtout depuis les années 90. Repoussés, les biffins s'installent souvent aux

portes de Paris, qui sont le symbole d'une frontière poreuse entre la pauvreté et la capitale. En 2009, un comité de biffins s'est organisé en réponse à la répression policière, l'association « Sauve qui peut », constituée de biffins et de riverains. Avec le soutien des riverains, l'association a fait pression sur la mairie du 18<sup>ème</sup> pour permettre aux biffins de vendre librement, sans voir leurs affaires confisquées par la police. Cette association

a permis la constitution d'un vrai marché, situé Porte de Montmartre sous un pont du périphérique, accolé aux Puces de Saint Ouen. Ce marché se tient trois jours par semaine, samedi, dimanche et lundi.

### L'organisation d'un marché encadré

L'association Aurore a été mandatée pour gérer les 100 places créées dans ce marché, et l'équipe du Carré des Biffins s'est mise en place. 270 personnes détiennent une carte d'adhérent de ce marché donnant le droit de vendre. Les cartes sont distribuées sur raison sociale, en tenant compte

de la situation économique et du lieu de vie des personnes, quelle que soit leur situation administrative. 100 places sont marquées au sol pour accueillir les biffins, qui proposent leurs objets à la vente en les disposant sur une bâche.

Sur ces 100 places est mis en place un roulement, pour permettre aux 270 personnes de travailler : certains ne travaillent pas tous les jours, certains sont titulaires, d'autres journaliers. Il y a également un va-et-vient permanent des vendeurs à la sauvette, à l'affût des gendarmes mobiles à

cheval, des CRS, de la Police, et de la répression des fraudes.

### Le profil des biffins

Les trois quarts des biffins sont des hommes. Une vingtaine de nationalités sont présentes sur le marché, du Maghreb et d'Afrique noire pour moitié ; une grosse partie sont roumains et

bulgares. Il y a beaucoup d'anciens entrepreneurs et commerçants partis de Roumanie après la chute de Ceausescu quand l'économie de leur pays s'est effondrée, souvent des gens très compétents qui travaillaient dans le bâtiment et maîtrisaient deux ou trois corps de métiers. Une partie est également composée de Roms. Ouvriers agricoles ou ferrailleurs dans leur pays, ils ont une vraie culture de la débrouille et de la récupération.

Si l'âge d'entrée pour avoir la carte de biffin a été limité à 26 ans, les biffins sont majoritairement as-

sez âgés. La moitié a l'âge de la retraite, et biffent pour avoir un complément de revenu. Parmi les plus jeunes, beaucoup sont dans des hébergements très précaires, séjournent en hôtel, au 115, chez des tiers, parfois très loin. Un tiers des biffins est en âge de travailler et en situation administrative régulière, donc susceptible d'un accompagnement à l'insertion professionnelle. Certains travaillent déjà à temps plein, d'autres épisodiquement, ou sur des chantiers d'insertion qui servent de passerelle vers l'emploi. Chez ceux qui ont plus de 49 ans, il y a peu de compétences professionnelles exploitables, ou des compétences qui ne correspondent plus à leur état de santé. L'équipe du Carré des Biffins suit environ 15 seniors sans emploi depuis de nombreuses années. La reconversion est très difficile pour ceux qui n'ont connu que les travaux physiques, et n'ont plus ni l'âge ni la santé ou les ressources psychologiques pour cela.

# REPORTAGE

## UNE ÉQUATION

### EXPLOSIVE



*« Je viens de prendre Mr T. en flagrant délit. Il vendait des chaussures neuves derrière sa bâche. Il nous avait déjà fait le coup l'an dernier. Aujourd'hui, il y avait beaucoup de personnes à reprendre sur le carré : des problèmes de correction, des nouveaux qui débarquent, s'attribuent une place en prétendant être avec quelqu'un qui a la carte. Ça me déplaît de faire la police, mais là c'est trop. »*

**J**ean-Paul et Mathurin sont agents d'accueil dans l'équipe du Carré des Biffins. Depuis 7h30 ce matin, ils gèrent l'attribution des places sur le marché, arpentent les allées pour vérifier que tout se passe bien, traquent l'irruption de matériel neuf, tentent tant bien que mal de gérer les conflits entre les biffins autorisés et les vendeurs à sauvette. A 10h, toute l'équipe se retrouve dans un café blotti au cœur des puces pour revenir sur les différents événements de la matinée, décider des mesures à prendre face aux incidents.

*« On doit être garant qu'il n'y a pas de matériel neuf, demander de remballer quand on en trouve, mais avec les téléphones et les tablettes, on a du mal. Mr T. il faut le recevoir au bureau pour marquer le coup, puis moi en tant que responsable je le recevrai de nouveau si rien ne bouge, et on verra si on sanctionne, en l'excluant temporairement ou définitivement du marché »,* explique Sylvie Lewden, cheffe de service du Carré des Biffins. *« Tout ce qui est alimentaire, cosmétique et potentiellement dangereux est également interdit. »*

Sur le marché la situation semble assez calme. Le lundi est un jour tranquille après la cohue du week-end. En passant du temps à sillonner les allées, on s'aperçoit toutefois rapidement que le calme est traversé d'épisodes de tensions. Régulièrement, le passage des agents de la ville suscite un vent d'inquiétude : les vendeurs à la sauvette remballent à toute allure les affaires déployées sur leur drap pour ceux qui se sont installés, d'autres se contentent de glisser dans leur petit sac la paire de baskets et le jean qu'ils présentent debout aux passants, comme Samir et Karim, deux très jeunes hommes postés en bout de piste.

Samir a acheté une paire de baskets, un jean et un sweat à des Roumains. Il revend 7€ les chaussures achetées 5€, un bénéfice plutôt maigre au regard des longues heures passées debout sur le marché, ses articles à la main. La nuit il dort avec son ami Karim dans un squat, et malgré leurs multiples sollicitations, ils ne parviennent ni à trouver du travail ni à obtenir une place officielle sur le marché.

A l'autre bout de l'allée, Mme N. vend elle aussi à la sauvette. A plus de 60 ans, elle n'a pas d'autre ressource pour parvenir à payer la location de sa chambre insalubre et ses frais médicaux, mais après toute une matinée à rentrer et sortir ses affaires de son caddie au rythme des passages des agents de la Ville, des gendarmes à cheval, des policiers et autres garants de la légalité, elle doit se contenter de la maigre somme de 3€. Si les vendeurs à la sauvette travaillent en miroir des biffins, le double qu'ils leur renvoient se fissurent de clivages : leurs marchandises sont moins chères, entre 50 cts et 5€ la plupart du temps, car ils ont besoin de vendre vite, et les biffins se plaignent régulièrement de cette concurrence qui tire les prix vers le bas.

« Quand il y a la cohue des week-ends, explique Sylvie, la pression policière constante peut provoquer des scènes de panique dangereuse. Les vendeurs à la sauvette détalent avec parfois de très jeunes enfants à leurs côtés qui peuvent se retrouver sur la route. A Belleville, il y a eu un mort récemment. Les voleurs à la tire aussi sont une source de pression permanente. Ils sont très nombreux en ce moment, ils déboulent quand les acheteurs sortent leur billet. Nous allons déposer une main courante pour attirer l'attention de la police sur le problème. »

Un peu plus loin, la police lâche une bombe lacrymogène en réponse aux vendeurs à la sauvette qui refusent de plier bagage. A raison de 100 places pour 270 biffins officiels, et un nombre incertain mais important de vendeurs à la sauvette qui se surajoutent, l'équation est explosive. Si l'association pratique un accueil inconditionnel indifférent à la situation administrative des personnes, qu'est-ce qui décide de l'acceptation de l'un plutôt que de l'autre ? « Pour beaucoup l'ancienneté, explique Sylvie. Les plus anciens ont souvent l'autorisation de vendre les trois jours de marché, mais ce sont les pionniers, ils se sont battus pour avoir leur marché, ils ont des avantages que les nouveaux n'ont pas ».

Mr Zouari est de ceux-là. Président de l'association « Sauve qui peut », il ne vend que des vêtements et des chaussures de qualité, achetées à d'autres revendeurs. D'apparence plutôt jeune et aisé au milieu de la foule très populaire, un homme s'arrête devant son stand pour demander le prix d'une belle paire de chaussures de cuir, avant de reculer effarouché devant le prix, 70€. « Ils s'attendent à des prix dérisoires, mais moi je vends de la qualité, je ne brade pas ma marchandise ».

La pression policière constante peut provoquer des scènes de panique.

## GILBERT, 73 ANS, 25 ANS DE BIFFE PORTE DE MONTMARTRE

### Depuis combien de temps venez-vous ici ?

Je viens ici depuis 1982, je travaillais encore en restauration. Je n'ai jamais été dans la rue, j'ai toujours su gérer mon argent, je faisais 15h à 16h par jour. Je ne suis pas trop malheureux, mais ici ça me fait mes commissions pour faire ma semaine. Avec ça je ne touche pas à ma retraite, sauf pour payer le loyer, les charges, les téléphones, les petites sorties.

### Combien gagnez-vous par week-

### end ?

Avant on se faisait quand même un bon SMIC, maintenant si on arrive dans le mois à 400-500 c'est le maximum.

### Y a-t-il moins de clients ?

Les clients ont changé, tout le monde achète pour revendre au pays, donc c'est 50 cts. Il n'y a plus de chineurs comme avant. C'est à peu près les mêmes objets, mais on les vend beaucoup moins cher.

### Que vendez-vous ?

Je fais des petits débarrassages chez les gens qui déménagent ou vont en maison de retraite. Les gens me connaissent dans le quartier. J'ai un copain auto-entrepreneur, je fais ça avec lui, ou bien les gens me donnent, des petites chaussures ou des vêtements pour les gosses, des perceuses. J'arrive le matin à 7h30-8h, et je repars le soir vers 17h-18h. Aujourd'hui dans toute la journée je vais peut-être faire 9€.

### Avez-vous d'autres points de vente ?

Je ne viens qu'ici, parce qu'en semaine

je fais encore des ménages dans des immeubles, et je sors les poubelles. Ça me fait sortir, ça m'entretient le moral et physiquement.



## MR ZOUARI, DE LA VENTE À LA SAUVETTE À L'ORGANISATION D'UN MARCHÉ

### Depuis combien de temps pratiquez-vous la biffe ?

Un copain m'a conseillé de récupérer des fringues pour les vendre à Barbès. Depuis ce jour je n'ai pas arrêté la biffe. Avant 2003 je travaillais dans la semaine, et vendais les fringues le samedi et le dimanche. Puis je suis tombé malade. Depuis un an je suis en pré-retraite, car les invalides sont en pré-retraite à partir de 61 ans.

### Pourquoi avoir créé l'association « Sauve qui peut » ?

Quand Charles Pasqua est devenu Ministre de l'Intérieur, il a supprimé la vente à la sauvette à Barbès. Je suis venu ici en 1994, et j'ai commencé à faire de la sauvette comme tout le monde à la Porte de Montmartre. En 2002 les riverains ont commencé à se

plaindre, ils ont demandé la répression, on a résisté. J'ai monté l'association avec les collègues en 2006. Avec les élus verts et les riverains on a réussi à avoir une centaine de places. Ils ont attribué le marché à l'association Aurore. Depuis septembre 2009, on est là, on se bat.

### Quel est l'objectif de l'association ?

Le but de l'association est d'être l'interlocuteur de la Préfecture, des habitants, de la mairie. Eux ils ont le marché, et nous on essaye d'améliorer la situation des gens et du marché. Exemple : quand on a commencé en octobre 2009, les horaires étaient 6h30 du matin jusque 16h 30 du soir. A 6h30 il fait nuit, il n'y a pas d'acheteurs. On a obtenu qu'ils changent les horaires. Depuis on a commencé à faire 7h30 jusque 17h30.

### Où trouvez-vous les objets que vous vendez ?

Avant je les récupérais dans les poubelles. Depuis 3 ou 4 ans je ne trouve plus rien. Il y a une grosse concurrence pour récupérer dans les poubelles, alors j'achète les produits et je les revends. Ce n'est pas la peine d'aller dans les rues pour faire des bagarres.

### Combien gagnez-vous ?

Certains jours 20€, d'autres rien. Aujourd'hui j'ai vendu une ceinture, j'ai gagné 5€ dessus.

### Bénéficiez-vous d'autres sources de revenus ?

J'ai la retraite, sinon je n'arrive pas à m'en sortir. Une fois que vous déduisez le loyer, il ne reste plus rien.



# TÉMOIGNAGES

## Bintou

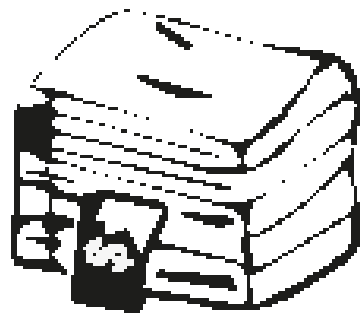
« J'ai pu travailler deux ans comme auxiliaire de vie dans une association grâce aux papiers d'une amie. Mon amie gardait une partie de l'argent bien sûr, mais pas trop. La personne qui me prêtait son titre de séjour est rentrée au pays lorsque son titre de séjour a expiré, j'ai donc dû arrêter mon travail en mars 2016. Depuis, l'association qui m'embauchait m'a rappelé, je continue à travailler pour eux sans titre de séjour. Je suis en contact avec la Cimade pour faire établir une attestation de concordance entre mon travail et mes fiches de paye. Mon employeur devrait me faire une promesse d'embauche qui me permettra d'obtenir un titre de séjour. »

|| Parfois on me payait, parfois non.

### HENRIETTE

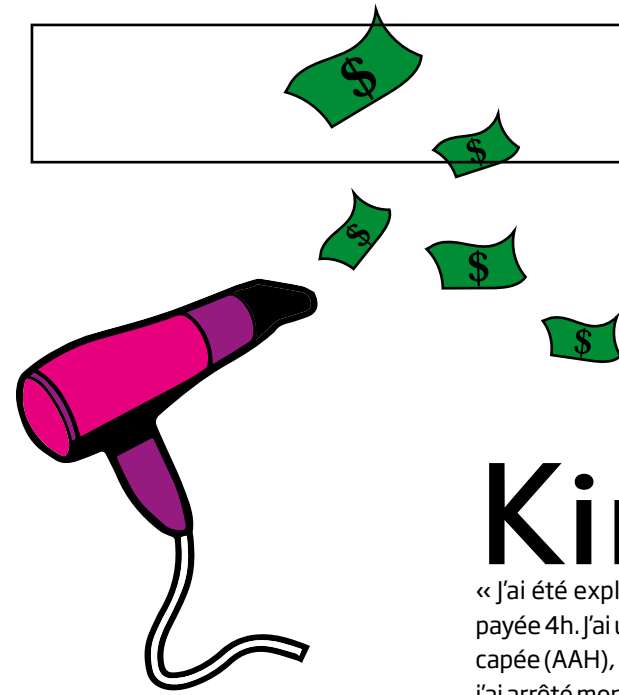
« J'ai travaillé cinq mois dans un restaurant de Château Rouge, de 11h à 2h du matin, du lundi au dimanche sans jour de repos, pour 30€ la journée. Parfois on me payait, parfois non. Je préparais à manger, je servais, je faisais le ménage et la vaisselle.

J'avais trouvé ce boulot en faisant le tour des restaurants du 18<sup>ème</sup>, sans connaître personne. Depuis un mois j'arrête d'aller travailler, je cherche autre chose. Jusqu'à présent, mon patron me doit 300€.



### JEANNE-BRIGITTE

« J'ai 69 ans. J'aimerais bien travailler pour ne pas avoir les poches vides, mais on me dit que je suis trop vieille. Je vais à la rencontre des parents à la sortie de l'école, je cherche à donner des cours, à garder les enfants, à aider des personnes âgées, mais je ne trouve rien. J'ai mis une annonce sur Le Bon Coin, proposant d'être dame de compagnie pour une femme âgée solitaire. La seule personne à m'avoir contactée était un homme, je me suis méfiée. Comme je n'ai rien du tout, je mendie devant le métro pour entrer avec quelqu'un d'autre, et quand je vois des contrôleurs je parle en russe. »



|| 8h-17h payés  
4 heures.

## Kim

« J'ai été exploitée pendant deux ans en faisant la garde de bébés de 8h à 17h, payée 4h. J'ai une maladie psychique qui me donne droit à l'allocation adulte handicapée (AAH), et je suis sous tutelle, mais l'AAH ne me suffisait pas pour vivre quand j'ai arrêté mon travail. Après avoir vu un reportage sur l'exploitation, j'ai été accompagnée par une association pour suivre mon ancien employeur, mais j'ai perdu mon procès faute de preuves suffisantes. Je me suis retrouvée à la rue après avoir été mise à la porte de chez l'ami qui m'hébergeait. Il était alcoolique, il me frappait, un jour il m'a mise dehors. J'ai passé 40 jours à la rue, je dormais de temps en temps en centres d'hébergement, sinon j'allais m'asseoir dans une salle d'attente de l'hôpital où je pouvais rester jusqu'à 6h du matin. On a toutes fait ça. Depuis un moment j'ai une demande d'hébergement en ESAT en cours. C'est vraiment dommage que la loi interdise aux personnes handicapées de travailler dans le milieu ordinaire. A cause de mes traitements ils ont peur que je m'endorme. »

|| Mon amie gardait une partie de l'argent, mais pas trop.



## Keita

« J'ai été femme de chambre à l'hôtel. J'ai remplacé une dame. Normalement pour deux chambres, ça fait une heure de travail, à 9€94 de l'heure, donc à peu près 1 400€ à temps plein par mois.

Sur ce salaire, la personne que tu remplaces garde la moitié, et pour récupérer l'argent c'est compliqué, parce que tu travailles pour la personne que tu remplaces. Le patron de l'hôtel était gentil, c'est les bledards qui s'exploitent entre eux souvent. Le travail à l'hôtel n'est pas facile non plus. En arrivant le matin ton dos te dit « bonne arrivée », mais avoir 700€ par mois, c'est déjà génial ! Mon métier c'est la couture, parfois j'arrive à travailler grâce à des amis que je connais à Château Rouge, mais sur les 40€ que je vais gagner pour une robe, la personne qui me prête la machine va garder 15€.

Témoignages recueillis au CHU Femmes Jean Rostand Samusocial de Paris

## || Nous nous débrouillons pour trouver du boulot, il nous faut juste les papiers pour travailler.

### Témoignages recueillis au CHU Popincourt Samusocial de Paris

« J'ai fait une thèse en électronique. Quand j'étais étudiante de 1995 à 2000 je donnais des cours de maths, puis je me suis fait embaucher par la société Philips en 2002, et au bout d'un an je suis tombée malade, j'ai été licenciée. Mon chômage a été très court. J'ai été dans la rue de 2002 à 2011. Je ne faisais pas la manche, mais parfois les gens me donnaient de l'argent, en moyenne 5 à 10€ par jour. En tout ça m'a fait 3 300€, que je gardais sur moi. J'ai réussi à garder de l'argent de cette époque. Cela m'a aidé à payer mes frais d'hôpital par exemple.

## Lila

En 2011 j'ai été hébergée par le Samusocial de Paris. En 2015 j'ai donné quelques cours bénévolement aux enfants du CHU Familles, mais sinon rien. Pour les cours particuliers il faut donner son numéro de téléphone, son adresse, sinon ça ne marche pas. Aujourd'hui je n'ai pas de papiers, pas de ressources, je suis en demande pour tout ça. Tous mes vêtements me sont fournis par le Samusocial de Paris. »

## Philippe

« Moi je faisais la manche. Le matin je disais "je vais au bureau", tout le monde était au courant. Je sortais de Romain Rolland pour aller rue du Départ, à côté de la gare Montparnasse. C'était la première fois que je me retrouvais sans rien sur moi, et je ne voulais pas taxer des cigarettes à mes collègues dans la misère.

Les gens qui travaillaient dans les bureaux à côté m'apportaient des croissants, le café. Le midi une petite vieille que j'aidais à remonter ses courses me préparait des spaghettis bolognaise, des côtelettes d'agneaux. Le soir, la brasserie à côté m'apportait un café pendant que j'attendais la maraude. J'étais assis sur une caisse de vin que m'avait donné Monoprix, je mettais mon bob par terre. Je ne demandais rien, je ne faisais pas la manche, je disais juste "bonjour". Je faisais entre 120 et 160€ par jour, de 6h du matin à 18h. Une fois par mois, un cadre supérieur d'HSBC m'apportait 2 carnets de tickets resto à 15€. Avant d'être en longue durée en centre d'hébergement, je mettais de l'argent de côté quand je pouvais pour me payer l'hôtel à côté de la gare. Je m'achetais une grande pizza, je regardais le rugby, pendant 3 jours je ne sortais pas de la chambre. Le prix normal de la chambre était à 120€, mais le gérant me connaissait, il baissait le prix à 78€.

Je m'étais toujours dit que j'arrêterai le jour où je toucherai le RSA, et c'est ce que j'ai fait. Pour mon dernier jour les gens m'ont fait un gâteau, et une dame m'a donné un billet de 500€. Apparemment ils appréciaient mon honnêteté. Maintenant que je touche le RSA et que je suis hébergé, je m'offre un bon repas avec une côte de bœuf une fois par semaine, je m'achète des vêtements, des produits d'hygiène, des cigarettes. La semaine avant de toucher le RSA, il n'y a plus rien sur mon compte. »



Samusocial de Paris © Lavaud-christophe photographies

## Gwénaël



« Je ne touche plus le RSA depuis 2 ans. Toute cette galère de papiers pour toucher 400€ ! Tous les trois mois il faut déclarer ses revenus en temps et en heure, pointer deux fois par semaine à la domiciliation pour le courrier, toujours quémander. De temps en temps je fais des soirées musique à 100€ dans un bar, comme c'est déclaré ça réduit mon RSA. Le travail au noir est vraiment plus simple. Je préfère travailler et mériter ma thune plutôt que galérer à droite à gauche pour demander le RSA, sans avoir d'autre activité que gérer l'administration, mais aujourd'hui je ne veux plus travailler au noir, je ne vais plus sur les

parkings guetter les camionnettes qui vont sur les chantiers. J'ai 35 ans, je suis fatigué de tout ça, j'ai envie d'une vie normale, avec un emploi stable qui ouvre à des droits. J'aimerais continuer les soirées musicales, je fais des reprises à la guitare, au piano et au chant. J'ai appris la musique en autodidacte. J'ai l'oreille absolue, je peux reproduire toutes les mélodies et les moduler à l'oreille. Mon but est de pouvoir créer mon entreprise dans l'événementiel. En attendant je trouverai peut-être un boulot alimentaire. Je dors à la Halte de nuit à l'ESI Saint Michel, mais mon problème pour trouver du travail c'est le chien. »

### Témoignage recueilli à la Halte de nuit Samusocial de Paris

## Aïcha

« Je suis en France depuis 8 mois. Avant je faisais nounou pendant 2 mois, mais je n'ai jamais été payée. Une travailleuse sociale m'a conseillé d'arrêter. Si tu ne travailles pas tu n'as pas de quoi manger. Les 40€ ou 50€ que je gagne par semaine me permettent de payer du riz africain que j'achète dans les foyers, de charger mon Navigo pour une semaine, de mettre du crédit sur mon téléphone. »

## André

« J'ai été forain après avoir été patatier couvreur jusqu'en 1976. Je suis français, mais je n'ai pas de papiers. Aujourd'hui j'ai trop honte pour faire la manche, je le fais parfois quand j'ai un besoin important, 1 heure ou 2, ça dépend du temps et de ce que je ramasse. Pour gagner bien le mieux c'est le matin, ou le dimanche à l'église. Le soir les gens sont trop fatigués pour donner. »

**RETROUVEZ L'ATELIER**  
sur [www.samusocial.paris](http://www.samusocial.paris)